

Lettre aux Laurisaisiens

Informations
municipales
N°11 - Février
2018



Jean-Claude
Bouchet, député
et André Rousset, maire

édito

2018, UNE BONNE ANNÉE EN PERSPECTIVE

L'année 2018 verra le lancement ou l'achèvement d'études, de grands travaux ou d'équipements porteurs de mieux vivre.

L'achèvement du plan local d'urbanisme (PLU) nous permettra d'afficher clairement les objectifs pour le développement du village et sa mise en valeur.

- Les travaux du restaurant scolaire débuteront après le déplacement du transformateur électrique qui est sur le terrain. Nos interventions, au delà de la construction, ont porté sur les repas bio, la réduction des déchets en limitant leur production et en les valorisant (compost) et aussi sur l'apprentissage, pour les jeunes, de « manger mieux ».
- En septembre nous reviendrons, dans nos écoles, à la semaine de quatre jours. Nous ferons d'ici là une analyse de nos activités périscolaires avec les familles pour faire des propositions
- Le jardin public sera réaménagé pour toutes les générations de lieux calmes aux espaces pour les activités sportives.
- Les arrêts de bus sont terminés. Nous en attendons un ralentissement de la circulation facteur de plus de sécurité.
- Les travaux de réhabilitation du chemin de la Calade sont achevés.
- Pour le rez de chaussée du château un appel d'offres pour la reprise de la gerance du restaurant des terrasses a été lancé.
- La valorisation des activités "couleurs végétales" est d'actualité avec la participation du Conseil Régional.
- La réalisation de réserves foncières comporte l'acquisition des terrains et bâtiments Ravoire.
- Les travaux de la place de Remilly débuteront fin 2018. Une réunion d'information sera organisée.
- L'entretien des routes (y compris nettoyage) sera l'objet d'une attention encore accrue.
- La rénovation de l'éclairage public se poursuit pour économiser et réduire la pollution lumineuse.
- La réduction de nos moyens venant de l'Etat, doit s'accompagner d'un souci permanent d'économie que nous développons, par exemple, par la mise en place, d'un médiateur culturel pour plus de coopération avec les associations et pour faciliter et mutualiser leurs initiatives....

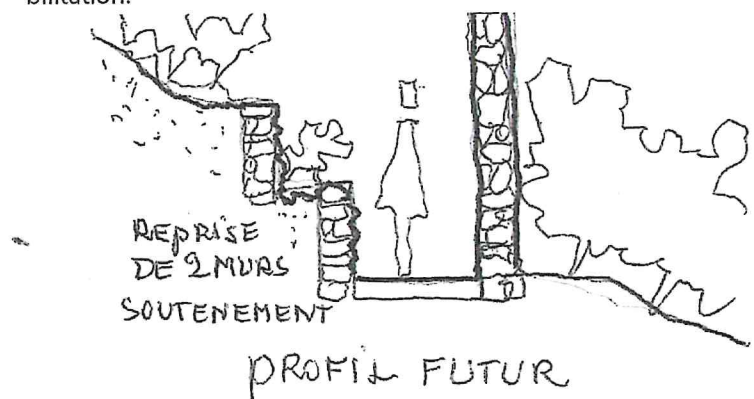
C'est dans ce contexte de la plus large participation de tous à la vie du village que nous pouvons nous souhaiter, à nous tous qui vivons ici sur cette terre laurisienne, santé, félicité, ... et bonheur !

André Rousset votre maire

La calade, un lieu pittoresque



Les promenades de la falaise entre les Grilles, la Calade, et le chemin du canal du Moulin constituent un pôle vert très attractif, prolongeant les terrasses du château. Les anciens Laurisaisiens parlent avec tendresse des promenades comportant des arrêts nombreux auprès des bassins recueillant des eaux de source comme celui du Long Naï aux Grilles (photo ci-dessus). La Calade, à mi hauteur, représente la première phase d'un plan de réhabilitation.



André Rousset, Maire de Lauris, ses adjoints et son Conseil municipal vous souhaitent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2018 pour vous et les vôtres.

Demandez L'agenda 2018 de Lauris

Cet agenda est disponible sur demande à la mairie.

Vous y trouverez une présentation des services publics principaux; des numéros d'urgence; la liste détaillée des associations; les commerçants et artisans...

Bien évidemment figure aussi la possibilité d'inscrire vos rendez-vous. Les services municipaux sont au travers de ces quelques pages à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Un outil indispensable !!

Le comité de rédaction.



Permanence du Député Jean-Claude Bouchet
en Mairie le 15 février à 15h.

30.000 euros d'économie sur l'eau

*Les factures d'eau diminuent de moitié. Elles comptaient pour 62 000€, en 2016 elles ne sont plus, en 2017, que de 28 000€, ce qui demeure raisonnable en regard des installations qui équipent notre commune (45 compteurs en 2015).

Cette diminution importante du montant des factures est la conséquence de la politique d'économie mise en place par l'adjointe aux finances, Yolande Duchanaud et l'action conjuguée des services techniques. La première action consiste à épulcher les factures d'eau :

- pour identifier les compteurs et leur bon usage. On a ainsi recensé 4 compteurs à transférer aux usagers, 8 compteurs à résilier, 2 compteurs à changer de destination (eau à l'arrosage).
- pour déceler une consommation en augmentation qui interpelle et déclenche une visite sur le terrain et une surveillance particulière de cette installation et des appareils qui y sont raccordés.

Dans un bâtiment fréquenté occasionnellement, une fuite à un robinet, une chasse d'eau peut passer inaperçue pendant un mois et laisser s'échapper 10 litres par heure, 240 litres par jour et donc 7200 litres par mois ! Des fuites plus importantes encore peuvent passer inaperçues.

Les autres actions préventives consistent :

- à mener des actions simples de vérification des installations,
- à installer les appareils de façon qu'ils soient visibles,
- à sensibiliser les usagers et le personnel pour qu'une présumption de fuite soit signalée car si on signale rapidement une inondation créée par la fuite, le bruit généré par une fuite invisible ne déclenche pas forcément en nous de réaction.

L'eau est chère et précieuse; l'économiser est un devoir de citoyen responsable, ayons tous cette motivation tant à la maison que dans les locaux publics.
Daniel Le Du

2 conseillères municipale promues adjointes pour renforcer l'animation des équipes

Severine Mariani est adjointe au maire chargée de la culture et des associations.

Patricia Zani est adjointe à l'enfance et à la jeunesse.



SEVERINE MARIANI

Aixoise de 46 ans, elle arrive dans Luberon avec ses parents en 1980. Elle s'installe à Lauris en 2010, avec sa famille. Elle est mère de deux garçons de 9 et 11 ans. Le plus jeune est en classe de CM1 à l'école de Lauris, l'aîné est en 6ème au collège de Cadenet. Elle suit des études de droit à l'Université d'Aix en Provence, elle obtient un Master 2 en "Droit

public" et un Master 2 en "Procédures et Voies d'exécution".

Encore étudiante, elle travaille pour une association de parents d'enfants handicapés mentaux. Diplômée de l'École Nationale de Procédures et titulaire de l'examen professionnel d'huissier de justice, elle exercera pendant plusieurs années la fonction de chef d'huissier. Depuis 13 ans, elle est chercheuse au sein d'une étude de généalogie successorale.



PATRICIA ZANI

Mère de trois enfants et grand-mère de deux petites filles, elle est âgée de 58 ans. Elle arrive à Lauris en famille en 2001 après avoir quitté la région niçoise. Titulaire d'une licence de droit (option droit public) Patricia Zani travaille pendant 20 ans au Ministère des Affaires Sociales en qualité de cadre B, d'abord à la DDAI du Cantal comme adjointe au chef

des services généraux (gestion du personnel, comptabilité...) puis à la suite d'une formation à Paris, elle réussit l'examen professionnel de programmeur et sera chargée de l'informatisation de l'ensemble de la DDASS du Cantal. En 1991, elle décide de muter pour la DDAI de Nice et occupera les fonctions d'adjointe d'un service informatique plus conséquent. En 2001, laissant sa famille provisoirement, elle rejoint l'IRA de Lyon après sa réussite au concours national de cadre A de la Fonction Publique. A l'issue de sa formation elle est nommée agent comptable dans une cité scolaire de l'Yonne, puis reviendra dans le sud, au collège de Gignac-La-Nerthe (13) en qualité de gestionnaire d'établissement, au total 10 années au service de l'Education Nationale. En 2011 elle opte pour une retraite anticipée et s'investit dans le milieu associatif (associations Graines et Jardiniers du jardin partagé...).

L'association "Festives de Lauris" organise, à l'occasion de la Saint Valentin, une exposition-vente au foyer rural le samedi 10 février de 9h à 18h.

Artisans et créateurs proposeront un grand choix de cadeaux pour tous les amoureux !



Pour entretenir

les ressorts de la mémoire

Vingt personnes ont participé à l'Oustau de Lauris, le 11 décembre dernier, à cet exposé - débat autour de Marina Cortes Moreno, organisé par l'association ACCOMPAGNER.

Notre intervenante a rappelé l'importance de la nature associative de la mémoire et de l'intérêt de créer des associations (image, phrase, événement marquant...) qui constitueront autant d'indices pour retrouver ce qu'on cherche. Retarder l'apparition des troubles de la mémoire, c'est maintenir et amplifier les activités

sociales pour varier les interactions, avoir une activité physique régulière, une alimentation équilibrée, jouer pour stimuler son cerveau. A l'inverse, tabac, alcool, sédentarité, certains traitements, les tracas de la vie quotidienne sont autant de facteurs qui influencent défavorablement la mémoire. La richesse des échanges ne peut être ici retranscrite. Un mémo de conseils rédigé par Mme Cortes Moreno, peut être adressé sur demande à : « accompagner@laposte.net ». ACCOMPAGNER, association de bénévoles solidaires et de proximité, poursuit ainsi son cycle de sensibilisation au maintien de l'autonomie dans le département du Vaucluse.

Eclairage public BILAN 2016-2017

La rénovation de l'éclairage public a commencé à Lauris en 2016. Aujourd'hui ce sont 221 points lumineux qui ont été rénovés, soit 40% du parc. La technologie à LED a permis une diminution



des pannes et par conséquent une économie sur la maintenance. Elle a aussi permis d'abaisser la puissance totale installée de 70 KW à 45 KW soit une économie de 25 KW. Sur une consommation annuelle, en ajoutant la modulation de puissance et les extinctions dans les écarts, l'économie d'énergie électrique est de 123 000 KW soit 6150 €.

La rénovation continue en 2018 : au cours de cette nouvelle année, ce sont 130 points lumineux qui seront rénovés

Linky⁽¹⁾ fait parler de lui

l'installation de compteurs "intelligents" et les inconvénients sensés être générés par les ondes qu'il produirait.

Les courants porteurs ont toujours été associés à la transmission de l'information. Au tout début de "l'ère téléphonie" on utilisait déjà cette technologie : il s'agit de faire passer simultanément plusieurs conversations sur une même ligne sans qu'il y ait interférence entre elles. Ces conversations téléphoniques étant toutes dans la même bande de fréquence (300 hertz à 3400 hertz), elles vont être différenciées pendant la transmission en leur affectant à chacune une fréquence porteuse différente. Par exemple 8khz pour la voie une, 12khz pour la voie deux, 16 pour la 3 et etc. Cette technologie, qui permet de transporter plusieurs informations différentes sur un même support (2 fils, une paire, un coaxial...), est appelée "Courants Porteurs". A l'autre extrémité, en réception, un système d'aiguillage (filtre) rend à chaque abonné la conversation qui lui est destinée. Avec la venue des informations numériques à haut débit que véhiculent internet, la téléphonie et la télévision (qui sont à

transmettre dans plusieurs pièces d'un appartement et souvent en tout lieu où on se trouve), il n'est pas toujours facile d'installer des câbles internet nouveaux dans les pièces qui nécessitent l'accès au haut débit. La solution du WI FI existe mais elle n'est pas forcément idéale lorsqu'un écran (mur épais, interférences) vient affaiblir le signal ou lorsque l'on craint le piratage.

Le courant porteur en ligne (CPL) offre alors une autre alternative : il s'agit d'utiliser les circuits prises de la maison comme supports de transmission pour véhiculer ces informations numériques entre les différents appareils utilisés : les prises de courant se transforment alors en accès internet.

Un boîtier dit "adaptateur CPL" permet aux informations numériques d'être acheminées par le même circuit que celui, domestique, d'une installation électrique. Mais d'autres applications se dessinent pour les magiciens de la communication : certains sont là et percent notre quotidien : compteurs intelligents d'ENEDIS. d'autres

en étude ou en période d'essai (compteur d'eau avec détection de fuite) et tant d'autres...

Et les inconvénients des CPL ? Les effets néfastes sur la santé ? Le débat reste ouvert. L'information et la communication ont toujours été vectrices de développement.

D. Le Du

(1) Nom du nouveau compteur électrique



Les anciens de Lauris ont eu droit à la fête !

La salle du foyer rural est décorée de façon festive : guirlandes, boules, arbres de Noël avec leurs parures brillantes... et même un Père Noël de tissu veille aux entrées des cuisines. Les tables sont dressées avec goût, la douzaine de participants réguliers des activités de l'Oustau (Pause café) y étant pour quelque chose ! Dès "potron minet" (à l'aube naissante à supposer que les chats se lèvent de bonne heure...), des anciens, pré-curseurs, figurant au tableau des amitiés de ces festivités avaient infiltré le dispositif pour se regrouper par affinités. Parmi les avant-coureurs (ou coureuses) certains ou certaines se référaient à des pratiques entrant dans l'histoire ou presque. C'est ainsi que "Maio" (Marie Rose Fister) déclarait être venue en 1959 pour la première fois. Il faut dire qu'avec un peu plus de 90 printemps les concurrents au titre de l'ancienneté se font quelque peu plus rares.

À l'approche de l'heure méridienne, une période d'accalmie intervient, chacun ayant trouvé sa place pour le repas. Il est évident, que le lecteur, même le moins averti des choses habituelles à la commune avait compris de quoi il retournait : l'événement était le repas annuel des anciens (75 ans dépassés et l'inscription sur la liste électorale de la commune). Le repas traditionnel, offert par le CCAS (centre communal d'action sociale), alias la mairie de Lauris, expliquait la mobilisation de pas moins de 5 adjoints pour le service : (Yolande Duch-

naud, Patricia Zani, Lucien Foti, Philippe Sauzée, Serge Vanneyre, en ajoutant Francine Vignualés, Chantal Forniou et tout le personnel des services liés aux affaires sociales dont Cindy Hernandez pour le CCAS, et Nadège Zaglio pour Pause café. Il ne faudrait pas oublier, non plus, le maire André Rousset qui a assuré le service à table, l'accueil et les mots de remerciements pour les



animateurs de ce déjeuner. En clair on peut dire qu'il s'est "décarcassé". L'ambiance musicale était assurée par le charmant couple que constitue Mariline et Marc Gonzalès, qui contribuent ainsi à la participation de l'école de musique aux animations de la commune. Après le dessert, bon nombre de participants se sont livrés à des danses, depuis les slows à destination des plus facilement essouffés aux manifestations de jazz les plus remuantes. De quoi créer des souvenirs pour les longs temps

d'hiver difficilement vivables lorsque l'on est seul et isolé !

Il est indispensable de mentionner au cours de cette après-midi festive la qualité exceptionnelle du repas orchestré par le chef cuisinier Lucas Bruno dans le cadre de son entreprise : "la cuisine de Bruno" (ce dernier habite depuis plus de trois ans notre commune). Le menu, était à la fois riche et goûteux. Que l'on en juge : quatre canapés ; du Gravelax de saumon sur son lit de Mesclun de la culotte d'agneau à la crème d'ail à la lavande accompagnée de pommes de terre en robe des champs. Salade et fromage et entremets poire-caramel au beurre salé Café...ouf !

Les participants ont particulièrement goûté la culotte d'agneau et les pommes de terre qui doivent à des modes de cuisson alliant à la vapeur l'utilisation de fours verticaux, une exceptionnelle tendresse.

Au total 110 convives participèrent aux agapes sur 421 Laurisiens invités (11% de Laurisiens ont donc plus de 75 ans). 201 ayant répondu à l'invitation et ne pouvant se déplacer ont bénéficié d'un colis spécialement constitué à leur intention.

À l'issue du festin les participants à cet intermède faisaient montre de curiosité pour connaître le prochain événement similaire en ne manquant pas de féliciter les organisateurs qui se sont dépensés sans compter avec gentillesse, élus et personnels unis pour la plus grande satisfaction des invités

Conformément à la loi du 27 février 2002 et à nos engagements nous publions les textes des deux listes minoritaires relevant de leur entière responsabilité.

Liste " Un nouvel élan pour Lauris "

Cela fait déjà des mois que nous entendons parler des compteurs Linky aussi appelé Linkysiteur. Le bilan : explosion, incendies, personnes électrosensibles et contraintes de quitter leur logement (Depuis 2011, les radiofréquences sont officiellement classées comme "potentiellement cancérigènes" par le Centre International de Recherche contre le Cancer), pannes et appareils grillés par centaines, augmentation de toutes les factures... A ce jour 419 communes et des milliers de personnes réunies en collectifs Stop Linky refusent d'en être la proie. Qu'attend le Maire ? A plusieurs reprises nous l'avons alerté sur la nécessité de délibérer et de voter de laisser le choix au Laurisiens de s'équiper ou non, car seule une délibération nous donne le droit de refuser l'installation systématique.

La loi est très claire : la pose forcée intervient souvent au mépris des règles de la domanialité publique et elle révèle de nombreuses infractions aux recommandations émises par la CNIL. Le cabinet d'avocat Lexprecia a rédigé une note qui présente les fondements des actes que les Communes peuvent adopter pour empêcher une implantation irrégulière des compteurs Linky sur leur territoire. (Le Maire à reçu en main propre ces documents lors du conseil du 10 Octobre 2017)

Comment un groupe soit disant de gauche peut hésiter à ce sujet ?

Les élus minoritaires Libres opinions

Une pétition circule, des cartes de refus à poser sur les compteurs sont à disposition, il faut agir... Le Maire DOIT agir.

Blandine BOYER - Christophe MARTIN - Brigitte AUTARD - Damien MARTINEZ - Michel LOUCHE

Liste "Pour Lauris continuons"

Un garçon sans histoire vit dans son cabanon cadastré. Le 15 Décembre 2015, en plein hiver, le Maire lui fait couper l'électricité parce qu'il utilise un compteur de chantier.

Délibération du 12 décembre 2017 : Le Maire ne veut pas accorder de branchement électrique classique, sous prétexte que la zone est non constructible ???

La Loi dit : Le maire ne peut pas refuser un branchement électrique, du seul fait que le terrain est situé en zone inconstructible (CE, 27 juin 1994, n° 85436, publié au Rec. CE).

Quel bon état d'esprit !!!

Nous n'en restons pas là : notre rôle est de défendre les Laurisiens, même contre le Maire.

Jade ESCOFFIER - Serge SAUZE

Nos pompiers fêtent la Sainte Barbe

C'est le chef de centre de Lauris, le Capitaine François Ruiz qui a demandé une minute de silence à la mémoire du sapeur pompier volontaire décédé en service commandé lors des événements récents en Savoie. Le capitaine Ruiz, après avoir remercié le Lieutenant Colonel Pierre Vial qui a fait valoir ses droits à la retraite, et salué le Commandant Edouard Gillet, son successeur, a souhaité la bienvenue au Caporal Elian Perez de retour après un passage au CSR de Pertuis ainsi qu'à Céline Hernandez et Julien Léomant qui ont tous deux validé leurs tests de recrutement. Il a ensuite fait le bilan de

C'est la fête des sapeurs-pompiers de Lauris. Événement important pour "cimenter l'équipe" qui se dévoue au service de la population. C'est ce qui explique la présence du maire de Lauris André Rousset, de l'adjoint au maire de Puges M. Capani, du Commandant Gillet, chef du groupement Sud-Luberon, du Capitaine Lulin, représentant le chef de centre de la compagnie de Pertuis, du Capitaine Siaud, chef du centre de la compagnie d'Apt, du Colonel honoraire Didier Sebbah et du Capitaine Barthélémy, représentant l'union départementale et d'une centaine de pompiers, de leurs familles et de citoyens.



La Sainte Barbe : une tradition respectée

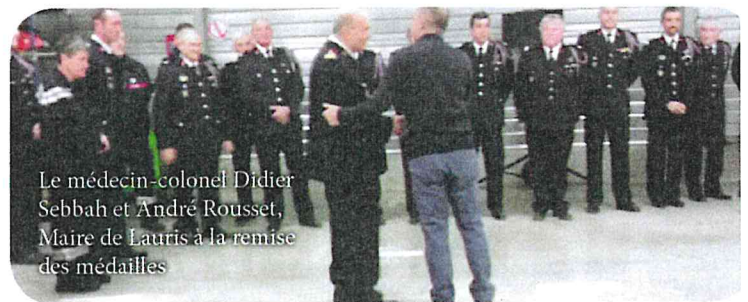
l'année écoulée pour le centre de secours de Lauris : Le chiffre des interventions : 321 est de peu supérieur à l'année dernière : 319.

André Rousset, maire de Lauris a souligné "le caractère exceptionnel de l'engagement des hommes et des femmes "du feu" et la grandeur de l'exemple qu'il donne au reste des citoyens".

Parmi les avancements de grade figurent le lieutenant François Ruiz nommé capitaine ; le sergent Avouius promu sergent-chef comme le sergent Alain Delon ; le sapeur 1ère classe Kévin Raymond nommé caporal, le sapeur de 1ère classe Christophe Porcheron est nommé caporal. La sapeuse Léonie Thil est nommée de 1ère classe ainsi que le sapeur Tanguy Lebivic. La médaille d'honneur pour plus de 10 ans de service est attribuée à la sergente Emilie Justamon ainsi qu'à la caporale chef Virginie Scoma aux sapeurs de 1ère classe Laurent Co-

letin, et Christophe Porcheron ainsi qu'au lieutenant Jérôme Scom et au sapeur de 1ère classe Alain Thil.

Notre correspondant



Le médecin-colonel Didier Sebbah et André Rousset, Maire de Lauris à la remise des médailles

Services gratuits en mairie

- **Office notarial** : (D.Duprat) permanence mercredi matin de 10h30 à 12h
- **Police municipale** : 04 90 07 30 36
- **Services techniques** : services.techniques@lauris.fr
- **Conciliateur de justice** : (P.Bellet) jeudi de 9h à 12h tous les 15 jours sur rendez-vous (mairie)
- **Avocat** : (M.Aubert) samedi une fois par mois de 9h30 à 12h (information en mairie)
- **Assistants sociales** : deux fois par mois. Renseignements au 04 90 09 27 00



Les pompiers de Lauris en 1972

MAIRIE DE LAURIS
Place Joseph Garnier
BP 20 84360 LAURIS

04.90.08.20.01
accueil.mairie@lauris.fr
site : www.lauris.fr
Facebook :

Lettre aux Laurisiens
Numéro 10
ISBN 97899918736221

Responsable
de la publication :
André Rousset
Rédacteur en chef :
Jean Briussel
Graphisme et impression :
MAD PRINT - CUCHRON

Fête des anciens

Choisissez votre photo

Pour les participants à la fête qui souhaiteraient avoir une photographie souvenir de cet évènement, notez le numéro de la photo et faites-en la demande au secrétariat de la mairie qui fera suivre rapidement la demande.



Reconnaissance municipale

La médaille de Lauris a été attribuée à titre posthume à Nadine Marie remise à son conjoint P. Giltzinger. En témoignage de son dévouement au service des Laurisiens en associant à l'expression de notre gratitude ses collègues de l'équipe d'infirmières.



Marc Gonzales, Directeur de l'école de musique de Lauris



Didier Sebbah, médecin-colonel des pompiers, Président d'Accompagner"

Les amis d'Ötiseim souhaitent, dans le cadre du jumelage avec Lauris, Lourmarin, Mérindol, Puget, Puyvert, organiser une exposition d'œuvres de 3 artistes (par commune). Inauguration aura lieu du 10 au 14 mai (vernissage) et l'exposition durera 2 mois. Les ventes sont possibles, l'hébergement est assuré pour les 4 jours du vernissage et le transport pour moins de 100 €. Si vous êtes intéressés envoyez un mail à l'adresse : klaus.speck@wanadoo.fr

Appel aux peintres

Les amis d'Ötiseim souhaitent, dans le cadre du jumelage avec Lauris, Lourmarin, Mérindol, Puget, Puyvert, organiser une exposition d'œuvres de 3 artistes (par commune). Inauguration aura lieu du 10 au 14 mai (vernissage) et l'exposition durera 2 mois. Les ventes sont possibles, l'hébergement est assuré pour les 4 jours du vernissage et le transport pour moins de 100 €.

Si vous êtes intéressés envoyez un mail à l'adresse : klaus.speck@wanadoo.fr

Don du sang

26 février 2018

La prochaine collecte de sang à Lauris aura lieu le **lundi 26 février de 14h à 20h** au foyer rural. Répondez nombreux !

Vœux du Maire

Le foyer rural fait salle comble

